

Chronique publiÃ©e le 14/05/2019

Audrey gendarme Ã Rohrbach-lÃ¢s-Bitche, formÃ©e pour les auditions MÃ©lanie

Ã

Depuis lâ€™affaire Weinstein et le #metoo les langues se dÃ©lient en ce qui concerne les abus sexuels â€ mais
sâ€™il est difficile pour un adulte de parler et de porter plainte Ã lâ€™est encore plus pour un enfant ou un
adolescent â€ pour aider les jeunes victimes dâ€™agressions sexuelles des gendarmes sont formÃ©s aux
«Ã auditions MÃ©lanieÃ » câ€™est le cas de notre invitÃ©e.

Ã

Comment est dÃ©clenchÃ© une procÃ©dure MÃ©lanie ? une plainte ? un signalement ?

Ca commence avec un signalement fait par la famille de l'enfant ou directement par le parquet.Ã

Interroger un(e) enfant pour savoir quel genre de violence sexuelle il ou elle a subi Ã sa demande dâ€™aller en douceur, comment vous procÃ©dez ?

On installe l'enfant dans une salle spÃ©ciale qui est faite pour le mettre en confiance: jouet, dÃ©coration, mobilier,
camÃ©ra...

Avant l'audition il y a une phase d'adaptation, on Ã©value son niveau de langage. Puis on lui explique le
dÃ©roulement de l'audition, s'ensuit une phase prÃ©-dÃ©clarative (on questionne l'enfant sur son environnement, sa
famille, ses hobbies, sa scolaritÃ© puis on arrive sur la personne qui lui a fait du mal).Ã

Est-ce que les paroles dâ€™un enfant peuvent vraiment entraÃªner une arrestation ? est-ce que câ€™est un tÃ©moin assez crÃ©dible ?

Bien sÃ¢r, oui.Ã

Si lâ€™enquête nâ€™aboutit pas, si elle est classÃ©e sans suite, est ce quâ€™il y a des mesures mises en place pour protÃ©ger lâ€™enfant ?

Oui selon les directives du parquet pour protÃ©ger l'enfant, il peut Ãªtre placÃ©.Ã

Ã

Ã

Pour d'autres articles, connectez-vous sur radiomelodie.com